



CAULNES

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2011 - N° 93



Le corps des Sapeurs Pompiers
de Caulnes



La cérémonie
officielle,
Place de la Mairie

Les médaillés
et les promus 2011



Sainte Barbe 2011

Passation de commandement au Centre de Secours entre Claude CHAPELLE
et Robert de la BROISE en présence du Colonel Gilles MENGAL, directeur du SDIS.

A l'occasion de cette passation de commandement,

- L'Adjudant Chef Robert de la BROISE a été promu au grade de Major.
- Le Lieutenant Claude CHAPELLE a été promu au grade de Capitaine Honoraire
et a reçu la fourragère à titre individuel pour services rendus.



Démarche Ecowatt Bretagne : Caulnes, ville pilote



Mardi 6 décembre 2011

Mr Jacques MALLET, directeur territorial d'Electricité réseau de distribution de France (ERDF) des Côtes d'Armor et Mr Jean-Louis CHALOIS, maire de Caulnes, ont signé une **convention de partenariat Ecowatt Bretagne**. Caulnes est la troisième commune costarmoricaine (avec Bégard et Hillion) qui a été choisie pour devenir ville-pilote de la démarche Ecowatt Bretagne.

Qu'est-ce que la démarche Ecowatt Bretagne ?

La Bretagne ne produit que 9,5 % de l'électricité qu'elle consomme. Son alimentation dépend de lignes de transport dont la capacité a évidemment des limites. **L'hiver, notamment lors des pics de froid** (le matin et entre 18 h et 20 h) l'alimentation de notre région peut se retrouver en **limite de rupture**.

La démarche Ecowatt a été initiée en 2008 par RTE, en partenariat avec la Préfecture de la Région Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, l'ADEME et ERDF.

Elle vise à sensibiliser tous les abonnés (entreprises, collectivités et particuliers) aux problématiques d'alimentation électrique du territoire et à les inciter à pratiquer les «**bons gestes énergie**» pour une plus grande maîtrise de la consommation d'électricité aux heures de pointe en hiver.

Vous pouvez trouver sur le site <http://www.ecowatt-bretagne.fr> tous les conseils pour adopter les «bons gestes énergie».

Comment participe la commune ?

Un comité de pilotage a été créé pour lister les actions qui seront mises en place.

Dès cet hiver, il a été décidé de supprimer 7 guirlandes électriques de Noël placées en traversée de rues.



REUNION PUBLIQUE

Pour compléter ces informations et répondre à toutes vos interrogations, **une réunion publique, ouverte à tous**, aura lieu le :

Mardi 10 Janvier 2012 à 18 h 30 à la salle des fêtes de Caulnes, en présence de :

- Mr Bruno LORAND, ERDF, Direction Territoriale Côtes d'Armor Collectivités Locales.

Entrée libre et gratuite



Chères Caulnaises et Chers Caulnais,

Voici revenue la période des fêtes de fin d'année qui engendre toute une ambiance faite de détente et de vrais moments de bonheur : distribution de cadeaux, réjouissances familiales, retrouvailles amicales...

Les illuminations, les décorations participent à créer l'atmosphère festive de Noël et du Nouvel An. Cette année, la commune a **réduit le nombre des guirlandes** sans pour autant porter atteinte à la magie de Noël. Plusieurs raisons ont conduit le Conseil Municipal à prendre cette décision :

- nos guirlandes sont anciennes et en mauvais état.
- la pose des «traversées de rues» est compliquée compte tenu de l'importance du trafic routier.
- les ampoules des guirlandes sont à incandescence et donc très consommatrices d'électricité.

Nous avons donc décidé de faire au mieux cette année avec le matériel existant et de prendre le temps de réfléchir et de redéfinir un **autre plan pour les illuminations futures**. Un plan visant :

- à simplifier la pose des guirlandes et des décorations.
- à diminuer la consommation d'électricité (lampes à leds...).
- à étudier les deux hypothèses suivantes : la commune doit-elle investir dans du matériel neuf ou doit-elle faire appel à un prestataire spécialisé dans la fourniture et la pose de guirlandes ?

Vous pouvez nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

La diminution du nombre de guirlandes va entraîner une baisse significative de la consommation en électricité. Ce sera le premier **«bon geste énergie»** de la Commune en rapport avec son engagement dans la **démarche ECOWATT**, initiée par ERDF avec le soutien de plusieurs partenaires : Région, Ademe.... La commune de CAULNES a été choisie par ERDF pour être ville pilote dans cette démarche avec deux autres villes du Département, BEGARD et HILLION.

Si cette démarche citoyenne a pour objectif de réduire la consommation électrique de tous les abonnés lors des pointes de grand froid (voir information en page 2), la commune entend prolonger cette action par une étude sur ses propres consommations d'énergie par bâtiment et pour l'éclairage public.

En d'autres termes, maîtriser la consommation électrique de manière ponctuelle pour éviter une coupure générale est une action citoyenne et solidaire, le faire de façon durable devient une démarche vertueuse écologiquement et intéressante financièrement pour les deniers de la commune. En effet, la dépense énergie «gaz-électricité» de la commune s'élève à 50 000 € par an aujourd'hui (34 000 € en 2004) et tout porte à croire que nous allons vers un renchérissement rapide et important du coût de l'énergie dans les prochaines années.

Le mot de Noël fait penser à plusieurs significations : cadeau, mais aussi bonne nouvelle... alors je terminerai cet éditorial par une bonne nouvelle. Le **prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif** n'augmentera pas en 2012. Cette stabilité des prix de l'eau et de l'assainissement résulte de la renégociation des contrats d'affermage qui s'est soldée par une baisse du coût de gestion de ces deux services par la SAUR.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de vivre de *joyeuses fêtes*

et une bonne année 2012.

Bien cordialement,

Jean-Louis CHALOIS
Maire de CAULNES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique
du 9 Novembre 2011

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjointes au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,
CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert,
MAILLARD Louis, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves,
SEROT Laurence.

Absents excusés : BRIAND Dominique, GUILLEMOT Marie-Paule, RENAULT Sandra

INSTALLATIONS CLASSEES – Société LAFARGE GRANULATS OUEST – Sablière du Bossu à QUEDILLAC

VU la demande présentée par Monsieur le Directeur de la Société LAFARGE GRANULATS OUEST en vue d'obtenir l'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation de la sablière du Bossu, implantée au lieu-dit « le Bossu » à QUEDILLAC

Le Conseil Municipal

- Donne un avis favorable au projet présenté.

RESTAURANT SCOLAIRE : facturation des repas confectionnés pour l'ALSH du mercredi et L'ALSH communautaire (vacances scolaires).

Le Conseil Municipal

- fixe le prix des repas confectionnés au restaurant scolaire à 4.30 euros pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2011 pour l'ALSH du mercredi et l'ALSH communautaire.
- dit que pour les années suivantes, le prix sera fixé comme suit pour la période du 1er janvier au 31 décembre :

Prix de revient du repas au restaurant scolaire (denrées + tous frais de fonctionnement) de l'année N-1 x nombre de repas

Exemple : en 2012

prix de revient du repas année 2011 x nombre de repas.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 - Renouvellement du contrat d'affermage avec SAUR France à compter du 1er janvier 2012.

Au vu de l'avis de la commission et après négociation, le Conseil Municipal a procédé au choix de l'entreprise SAUR pour les motifs exposés dans le rapport final : offre économiquement la plus avantageuse.

2 - Prix de l'assainissement 2012.

Compte tenu de l'offre proposée par SAUR France, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix global de l'assainissement (Fermier + Collectivité) en 2012.

3 - Assistance de la DDTM :

Vu le nouveau contrat d'affermage conclu avec la SAUR France à compter du 1er janvier 2012, le Conseil Municipal SOLLICITE l'assistance conseil des services de la DDTM pour le suivi du nouveau contrat d'affermage.

DEVIATION DE CAULNES – RD 766 - approbation du projet de restructuration de l'échangeur de Kergoët et demande d'ouverture de l'enquête publique.

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet, plusieurs réunions de concertation entre les communes concernées, les services de l'état et le Conseil Général des Côtes-d'Armor se sont déroulées durant ces derniers mois. Le Président du Conseil Général nous a transmis une esquisse de cet aménagement et nous a saisis en vue d'approuver cette opération.

■ **L'état actuel :**

La configuration actuelle de cet échangeur est difficilement compatible avec un raccordement de la déviation dans des conditions acceptables de sécurité. L'échangeur de Kergoët est en fait actuellement un demi échangeur orienté vers l'ouest. Les mouvements depuis ou vers Rennes sont reportés sur un autre demi échangeur situé 2 km plus à l'est. Cette disposition remet en cause l'attractivité de la déviation pour une partie importante des futurs usagers de la déviation de Caulnes qui continueront à emprunter le centre de Caulnes.

■ **Le projet :**

Créer une voie de décélération au nord de l'échangeur de Kergoët qui incitera les usagers en provenance de l'Ille-et-Vilaine et désireux de se rendre au nord de Caulnes à emprunter la déviation de la RD 766. Cette nouvelle voie de sortie permettra donc de réduire le trafic de transit dans l'agglomération.

Modifier la voie d'accélération en direction de Saint-Brieuc pour la raccorder au niveau de l'ouvrage de franchissement de Kergoët.

Réaliser un giratoire en remblais de 35 m de rayon pourvu d'une chaussée de 8 m. Celui-ci assure le raccordement des routes départementales 46 et 712, la future déviation de la RD 766, la décélération en provenance de Rennes et les voies de desserte de l'aire de service nord et de la ferme de la Haie.

Réaliser une voie bidirectionnelle partiellement implantée sur la voie actuelle pour assurer la desserte de l'aire de service nord. Cet aménagement permettra à terme de desservir l'aire de service nord et sa station service pour les deux sens de circulation sur la RN 12 sous réserve d'une restructuration des circulations à l'intérieur de l'aire.

Mettre en œuvre un dispositif de tourne à gauche sur la RD 712 au droit de l'aire de service sud pour permettre aux usagers d'accéder à la voie d'accélération existante en direction de Rennes. Cet aménagement devrait concerner environ 800 véhicules par jour.

Vu le projet soumis par le Conseil Général des Côtes-d'Armor, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **Approuve** le projet présenté
- **Réaffirme sa volonté** de faire avancer au plus vite ce projet en demandant au Conseil Général de réaliser dans les meilleurs délais l'enquête publique nécessaire.

BAUX COMMUNAUX – terres agricoles – ZA 82 - la Plesse – Monsieur Pascal LORHO

Vu la résiliation de bail précaire adressée le 11 août 2011 par lettre recommandée au précédent locataire de la parcelle ZA 82, le GAEC de la Plesse,

Vu les terrains cédés à la commune par Monsieur Pascal LORHO sur le site du Domaine du Fougeray pour l'urbanisation de la commune :

Le Conseil Municipal

- loue en compensation à Monsieur Pascal LORHO une parcelle **ZA 82** à la Plesse d'une surface de **2 ha 72a 90 ca** dans le cadre d'un bail rural d'une durée de 9 ans.
- fixe le prix de location à : **7 quintaux/hectares + taxes foncières.**

SITE DE LA GARE – viabilisation – lancement de la consultation dans le cadre d'une procédure adaptée

Vu l'estimation réalisée par le Cabinet PRIGENT et Associés d'un montant de 185 550.00 euros HT, le Conseil Municipal :

- DECIDE de lancer une consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée :
 - . critères de sélection : valeur technique 40 %, prix 60 %
 - . publication d'un AAPC dans le journal Ouest France 22 et 35, Internet, dématérialisation du DCE.
 - . ouverture des plis par la commission des marchés
 - . délibération du conseil municipal validant le choix de la commission.

SITE DE LA GARE – viabilisation – réseau téléphonique – commande des travaux auprès du SDE – 9 500 € TTC

Le Conseil Municipal décide de confier au Syndicat Départemental d'Electricité la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique RESEAU TELEPHONIQUE SECTEUR DE LA GARE (Nouvelle école maternelle) pour un montant de 9 500 € TTC.

BAUX COMMUNAUX – loyers logements rue valaise au 1er octobre 2011 - + 1.60 %

Le Conseil Municipal

Vu l'indice de référence des loyers du 1er trimestre 2011

- Fixe les loyers comme suit :

| LOGEMENT | Au 1 ^{er} octobre 2011 |
|----------------------|---------------------------------|
| Grand logement RDC | 309.11 |
| Petit logement étage | 172.80 |
| Grand logement étage | 444.59 |

ACQUISITIONS FONCIERES – achat de terres agricoles sur le site du Menhil

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatif à l'attribution à la Commune par la SAFER de terres agricoles pour une surface de 10ha 94a 79ca situées sur le site du Menhil,

Vu les besoins de réserves foncières de la Commune de Caulnes pour compenser les terres prises pour l'urbanisation de la commune et la construction de la future maison de retraite,

Le Conseil Municipal

- accepte l'attribution faite par la SAFER des parcelles suivantes :
 - G n° 97 – 105 – 169 – 170 – 183 – 184 – 186 – 187 – 499 – 503 – 947.
 - H n° 254 – 310 – 341 – 444 – 458 – 459 – 466 – 467 – 480 – 484 – 510 – 514 – 517 – 518 – 519 – 558.
- accepte de payer la somme de 52 900 euros pour l'achat des terres, 7 000 euros de provision pour frais d'actes d'acquisition, et 5 939.17 euros pour frais d'intervention de la SAFER.

INFORMATIONS

- **création d'un lotissement privé** de 4 lots à la Chauvetais dans le cadre d'un projet urbain partenarial (Marcel JAN et Noelle MURGALÉ) – Les travaux seront réalisés par la commune et remboursés à 100 % par les lotisseurs privés. Les devis sont arrivés en mairie. Il reste à étudier l'évacuation des eaux pluviales.
- **REFORME DE LA FISCALITE D'AMENAGEMENT** – Une nouvelle taxe sur les constructions ou rénovations peut être perçue par les communes à compter de mars 2012 : la taxe d'aménagement. Un dossier de présentation est transmis à tous les conseillers municipaux. Le Conseil Municipal délibérera lors de la séance du 29 novembre prochain.
- **INFORMATIQUE MAIRIE** – Une consultation est lancée auprès de fournisseurs pour le renouvellement du matériel informatique de la mairie et des logiciels de gestion.
- **Logiciel gestion des services enfance** – achat groupé avec la Communauté de Communes à l'étude.
- **Illuminations de Noël** – Certaines guirlandes de Noël usagées seront supprimées et pour des raisons d'économie ne seront pas remplacées cette année.
- **Charte ECO WATT** – 1ère réunion du Comité de pilotage : Mardi 22 novembre à 17 heures.
- **ALSH du mercredi** – fin de la mise à disposition de Mme Jennifer AUBIN (animatrice-directrice) sans doute à compter du 31 janvier. Remplacement : Madame Aurélie GEFFRAY va préparer le BAFD (diplôme pour être directrice) 1ère période en janvier 2012.
- **Prochaines réunions du Conseil Municipal** : le mardi 29 novembre et le samedi 10 décembre 2011.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjoint au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul,
GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis,
MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra,
SEROT Laurence.

URBANISME – TAXE d'AMENAGEMENT

Considérant que la part communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes à PLU – Cette taxe se rajoute aux taxes départementales à payer lors de l'obtention d'un permis de construire.

Considérant que le conseil municipal peut renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur l'ensemble de son territoire par une délibération,

Le Conseil Municipal

- **DECIDE de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement** sur la totalité de son territoire. La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans.

URBANISME – FUTURS LOTISSEMENTS COMMUNAUX – coût de la voirie définitive inclus dans le prix de vente du terrain

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la voirie définitive des lotissements n'a pas été incluse dans le prix de vente pour les lotissements réalisés depuis 2003. La voirie définitive est financée par les contribuables sur le budget général de la commune.

Vu la renonciation à percevoir la taxe d'aménagement,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** d'inclure la voirie définitive des futurs lotissements communaux dans le prix de vente du terrain.

PERSONNEL COMMUNAL – montant de l'enveloppe globale pour l'indemnité de fin d'année

Le Conseil Municipal

Vu la délibération 03.098 du 6 novembre 2003

- **DECIDE**, à l'unanimité de renouveler l'octroi d'une prime de fin d'année à verser en décembre
- **FIXE** l'enveloppe globale à **4 800 euros** pour l'ensemble du personnel (titulaire, stagiaire, auxiliaire, contractuels...)
- **DECIDE** que l'enveloppe sera répartie par le Maire :
 - . en fonction de l'indice majoré de chaque agent
 - . au prorata de la durée hebdomadaire de travail
 - . en tenant compte de l'absentéisme (sauf accident du travail ou congés maternité) : retenue à raison d'1/30ème de la prime par jour d'arrêt de travail.
 - . en fonction de la manière de servir.

Un arrêté individuel d'attribution déterminera le montant alloué à chaque agent (cette prime est nommée « Prime de fin d'année » sur le bulletin de salaire).

PLAN LOCAL d'URBANISME – approbation de la révision simplifiée n° 2

Par délibération 08.112 du 9 octobre 2008 le Conseil Municipal a engagé une révision simplifiée du PLAN LOCAL D'URBANISME qui était justifiée par : OUVERTURE A L'URBANISATION D'UNE ZONE 2AUH. Extension du Domaine du Fougeray et secteur prévu pour la future maison de retraite en bordure de la future déviation

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 1er octobre 2009 au 31 octobre 2009

Vu les avis insérés dans la presse pour informer la population (1er avis et 2ème avis)

Vu l'arrêté de mise à l'enquête affiché à la porte de la Mairie de Caulnes en 2009

Vu le registre d'enquête ne comportant aucune observation,

Vu le rapport du Commissaire Enquêteur donnant un avis favorable à cette révision simplifiée,

Le Conseil Municipal

- **APPROUVE** la révision simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Caulnes telle que présentée dans le dossier de mise à l'enquête.

ELIS BRETAGNE – autorisation de travail pour les dimanche 22 et 29 janvier 2012

Vu la demande de dérogation préfectorale à l'article L 3132.20 du code du travail formulée par la Société CIMLEC industrie pour des travaux à la Sté ELIS les dimanche 22 et 29 janvier 2012 : remplacement hors production du tunnel de lavage existant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- **AUTORISE** la Société CIMLEC Industrie ZI les Garennes 1/3 rue Chappe 78130 LES MUREAUX, à travailler à la Société ELIS les dimanche 22 et 29 janvier 2012.

ACQUISITION DE MATERIEL – renouvellement du parc informatique de la mairie et des logiciels

Vu la consultation organisée auprès de 3 fournisseurs : JVS, POTIER BUREAUTIQUE et DINAN INFORMATIQUE,

Le Conseil Municipal

- accepte les propositions suivantes :
 - . **logiciels de gestion** – Société JVS – Gamme Horizon On line 8 065.00 euros HT
 - . **renouvellement du parc informatique** – DINAN Informatique 5 957.44 euros HT.

ACQUISITION DE MATERIEL – achat d'un photocopieur CANON.

Vu la consultation organisée auprès de 3 fournisseurs : RICOH, CANON, et XEROX

Le Conseil Municipal

- accepte la proposition suivante :

- ID COPY – DINAN
CANON 45 pages/mn 6 500.00
Agrafage 715.00
Coût copie noir et blanc 0.0040
Coût copie couleur 0.0400
A3 = A4.

BUDGET ANNEXE 4 LOTS RUE DU 19 MARS 1962 – vote du budget

Le Conseil Municipal,
Entendu la présentation du budget annexe « **4 LOTS RUE DU 19 MARS 1962** »

VOTE à l'unanimité le budget annexe comme suit :

| | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement – article 6015 | 13 250.00 |
| Recettes de fonctionnement – article 7015 | 18 140.00 |

URBANISME – CONVENTION PUP pour lotissement privé la Chauvetais – 4 lots – Signature de la convention

Vu le projet de vente de 4 terrains à bâtir situés à la Chauvetais,

Vu les travaux de viabilisation à réaliser par les propriétaires,

Vu les devis présentés,

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention PUP (Projet Urbain Partenarial) avec les propriétaires privés : Monsieur Marcel JAN et Madame Noelle MURGALE afin de régler les modalités de réalisation et de financement des travaux de viabilisation.

LA POSTE DE CAULNES – aménagement des horaires – Avis du Conseil Municipal

Vu la demande formulée par la Direction Territoriale de l'Enseigne La Poste par lettre du 2 novembre 2011 et qui montre notamment une baisse régulière de l'activité au guichet,

Le Conseil Municipal

- donne un avis favorable aux nouveaux horaires présentés dans ce courrier à savoir :

| JOURS | MATIN | APRES-MIDI |
|----------|----------|-------------|
| Lundi | 9h – 12h | 14h – 16h30 |
| Mardi | 9h – 12h | 14h – 16h30 |
| Mercredi | 9h – 12h | 14h – 16h30 |
| Jeudi | | 14h – 16h30 |
| Vendredi | 9h – 12h | 14h – 16h30 |
| Samedi | 9h – 12h | |

- prend note que les nouveaux horaires seront mis en place en février 2012.

INFORMATIONS

- **Opération ECO WATT** - signature de la convention mardi 6 décembre à 17h30.
- **Comptes-rendus des conseils d'écoles.**
- **Terrain Monsieur GLATRE ZA les Gantelets .**
- **SMICTOM - Informations.**
- **Terrains constructibles : 2 Terrains Mme Marie-France MARTIN - 6 Terrains Mr Francis LEBRETON. (voir plan joint) - Densification de la zone urbaine avec en plus d'autres projets.**
- **Prix de l'eau potable et assainissement pour l'année 2012 – pas d'augmentation des tarifs.**
Fermier : SAUR France - PLUDUNO.
- **Affaires foncières. Réunion à prévoir.**

**Séance publique
du 10 Décembre 2011**

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjoints au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul,
GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis,
MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra,
SEROT Laurence.

BUDGET 2011 – Décisions modificatives

Le Conseil Municipal autorise l'augmentation des dépenses au chapitre 011 du budget général :

| PREVU | REALISE | DM |
|------------|------------|--------------------------------------|
| 322 500.00 | 334 927.56 | + 12 427.56 (arrondi à 13 000.00) |

DECISION MODIFICATIVE PROPOSEE :

Fonctionnement -

| DEPENSES FONCTIONNEMENT | | RECETTES FONCTIONNEMENT | |
|-------------------------------------|-------------|---|-------------|
| Article 615231 Entretien chemins | + 13 000.00 | 023- virement à la section d'investissement | - 13 000.00 |

Investissement

| RECETTES INVESTISSEMENT | |
|--|-------------|
| 021-000 – virement de la section de fonctionnement | - 13 000.00 |
| 1641-000 – augmentation de l'emprunt | + 13 000.00 |

RESTAURANT SCOLAIRE

1 – Achat d'un logiciel de gestion du restaurant scolaire : Accord du Conseil Municipal pour un montant de 1 015.00 euros HT.

2 – Adhésion à un groupement d'achat : accord du Conseil Municipal pour l'adhésion au groupement SCA de Lamballe pour une durée de 1 an. Cette adhésion permettra d'obtenir des prix compétitifs en alimentaire et hors alimentaire (produits entretien, contrat de maintenance, fourniture de bureau). Le restaurant scolaire devra continuer les achats habituels avec les fournisseurs locaux. Un bilan sera réalisé dans un an avant tout renouvellement de contrat avec le groupement SCA.

PERSONNEL COMMUNAL – expérimentation de l'entretien professionnel d'évaluation -

C'est un décret du 29 juin 2010 qui permet d'expérimenter l'entretien professionnel d'évaluation à la place de la notation chiffrée. Cette évaluation va être mise en place pour les années 2011 et 2012. La mise en œuvre est effective après la délibération du Conseil Municipal qui valide : l'entrée dans la démarche et la période choisie, les qualificatifs (critères d'appréciation) retenus par types d'emplois, les personnes concernées (l'ensemble du personnel).

CIMETIERE

1 – abandon d'une place au colombarium et achat d'une cave urne .

Une habitante de Caulnes, propriétaire d'une concession au colombarium, souhaite la rétrocéder à la commune et acheter une cave urne.

Conformément à la loi, il lui sera remboursé la somme de 101.63 euros. Pour l'achat de la cave urne, elle règlera la somme de 211 euros pour 20 ans ou 326 euros pour 30 ans.

2 – consultation pour l'achat de 4 caves-urnes et 6 cases colombarium –

Un cahier des charges va être adressé à 3 fournisseurs pour un achat prévu en 2012.

PETITE ENFANCE – achat d'un logiciel en partenariat avec la Communauté de Communes –

Ce logiciel permettra le pointage des enfants utilisant les services restaurant scolaire, garderie périscolaire et ALSH du mercredi et la facturation automatique de ces services aux familles.

Coût : Fonctionnement : 1 501.68 par an – Investissement : 3 378.66 euros en 2012 -

Un courrier sera adressé à Messieurs les Maires des Communes de St Jouan de l'Isle et la Chapelle Blanche pour une demande de participation en fonction du nombre d'enfants fréquentant l'école de Caulnes.

SANITAIRES CLUB DES AINES – avenant au lot 5 plâtrerie – Isolation

Accord pour la pose d'une porte entre la salle de réunion et les sanitaires – Travaux supplémentaires : doublage placostil avec isolation laine minérale – pose d'une porte fournie par le lot menuiserie : 279.00 euros.

INFORMATIONS

- **ALSH du mercredi (1er février 2012) :**

1 - Aurélie GEFFRAY devient Directrice-Animatrice (BAFD en janvier 2012)

2 - Création d'un poste d'animatrice ALSH (10 heures par mercredi) + heures pour renforcer la garderie scolaire du matin, midi, et soir.

3 - Précisions concernant le nombre d'heures de ces 2 postes en janvier.

- **ECOLE ELEMENTAIRE :**

rapport SOCOTEC sur la sécurité à l'étage + visite des lieux.

- **AFFAIRES FONCIERES :** réunion de la commission : le mercredi 21 décembre à 10 h 30.

- **DEMARCHE ECO-WATT :** signature de la charte le mardi 6 décembre. Réunion publique le mardi 10 janvier à 18h30 Salle des Fêtes.

- **ILLUMINATIONS DE NOEL**

- **DEVIATION DE CAULNES** – réunion avec le Conseil Général le mardi 20 Décembre.

PERSONNEL COMMUNAL

COMMUNICATION



Samedi 3 décembre, tout le personnel communal était convié à une **rencontre avec la Municipalité**.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur la présentation :

- du nouveau dispositif établi par le centre de gestion relatif à l'expérimentation de l'entretien annuel d'évaluation (suppression de la notation).
- du règlement intérieur hygiène et sécurité au travail
- des investissements pour l'année 2012.
- de la démarche ECOWATT.



DÉCORATIONS



Samedi 10 décembre, à l'occasion du repas de fin d'année, Mr le Maire et Mme SÉCARDIN-OUICE, 1ère adjointe, ont remis la **Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale** à :

- **Madame Sylviane BRIGNON**, Directrice des Services, pour 30 années de service - «Catégorie VERMEIL».
- **Madame Jannick BUCHON**, Adjoint Administratif, pour 20 années de service - «Catégorie ARGENT».

URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

➤ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public.**

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI MAISON MEDICALE, rue du 19 mars 1962, construction d'un centre médical.

Mr et Mme ROLLAND Gilles, rue de St Méen, maison.

Mr GAUTIER Yann et RENAULT Emilie, 16 bis rue du Bois, maison.

Mme BOIXIERE Laurence, rue du 19 mars 1962, construction institut de beauté.

Mme FAUCON Sandra, rue du 19 mars 1962, construction salon de toilettage pour animaux domestiques.

Mr et Mme GUILLOU Julien, 7 résidence de la Vallée, garage.

Mr COLOMBEL Nicolas et MEHEUST Audrey, domaine du Fougeray, maison.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mme SAMYN Elisabeth, 27 rue du Bois, isolation par l'extérieur.

Mme LEGRAIN Thérèse, 23 rue des Mottes, changement porte de garage.

COMMUNE DE CAULNES, rue du 19 mars 1962, division de terrain, zone commerciale.

Mme BOTREL Georgette, 16 rue St Julien, abri de jardin.

ELIS BRETAGNE, 2 rue de St Méen, porte sectionnelle.

Mr et Mme MESNAGE Albert, 49 rue de Dinan, changement de fenêtres en PVC.

COTES D'ARMOR HABITAT, lot des Champs, changement de fenêtres en PVC et ravalement de façade.

Mr et Mme AUFFRET André, 10 lot des Hameaux, changement porte de garage et porte d'entrée.

Mr et Mme RAYMOND Jean-Claude, 35 rue de Broons, ravalement de façade.

Mr et Mme BAUDOIN Mickaël, Coaquipel, pose de panneaux photovoltaïques.

Mr et Mme BREARD Thierry, 9 bis rue de Rennes, conduit de poêle à bois.

Mr et Mme HENNEC Michel, la Mercerie, construction abri de jardin.

SCI LA FONTAINE, 14 rue des Ecoles, clôture.

Mme COGEN Maria, 18 rue de la Cornière, changement de fenêtres.

Mr LAIZET Jean-Yves, la Ville Chevalier, ravalement de façade.

Mr et Mme LE DRU Sébastien, Domaine du Fougeray, 1 rue des Pivoines, pose de panneaux photovoltaïques.

Mr JAN Marcel et Mme MURGALÉ Noëlle, la Chauvetais, division de terrain, 4 lots à bâtir.

Mme ROUSSELET Christine, 7 rue Valaise, ravalement des pignons.

Mr FUBERT Daniel, la Poussinière, pose de panneaux photovoltaïques.

NOUVEAU DÉCRET APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2012

SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR POUR CERTAINES EXTENSIONS DE CONSTRUCTIONS EXISTANTES EN ZONE URBAINE :

- DE 2 M² À 40 M² : DÉCLARATION PRÉALABLE
- DE 40 M² À 170 M² : PERMIS DE CONSTRUIRE
- AU-DELÀ DE 170 M² : PERMIS DE CONSTRUIRE AVEC PLANS D'ARCHITECTE

LE DÉCRET SUPPRIME L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR MODIFICATION DE VOLUME AVEC PERCEMENT D'UNE FENÊTRE, UNE DÉCLARATION PRÉALABLE SUFFIRA.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 11 Octobre Kaëline ECHEVARD--BRILLANT, la Barbotais
Le 28 Octobre Lucien OGER, Les Landes de Caulnes
Le 1er Novemb. Angélique DUFFROS, la Houssais
Le 29 Novemb. Angèle GUILLOU, 26 rue du Hirel
Le 7 Décemb. Azéline DEMEZ, 16 résidence des Chênes

MARIAGE :

Le 29 Octobre Gwenaël COURTOIS et Emilie STÉPHAN,
Le Menhil

DECES :

Le 21 Octobre Renée GEORGEAULT, 91 ans, Maison de
Retraite
Le 5 Novemb. Roger GILLOUAYE, 74 ans, 5 bis rue du Hirel
Le 6 Novemb. Louis BRIAND, 77 ans, Maison de Retraite
Le 9 Novemb. Léonie CRÉZÉ, 81 ans, Maison de Retraite
Le 4 Décemb. Marie LECLERC, 76 ans, Maison de Retraite

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :
20 Novemb. Marcel GRIEL, né en 1921

INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :
Le 3 Novemb. Jean-Marie TOULLIOU, de Argenteuil (95)

L'année 2011 en chiffres
(au 19 décembre 2011)

| | |
|------------|---|
| Naissances | 25 |
| Mariages | 10 |
| Noces d'Or | 3 |
| Décès | 38 (dont 8 personnes de l'extérieur domiciliées à la Maison de Retraite) |

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à la cérémonie des vœux, qui aura lieu :

Vendredi 6 Janvier 2012, à 19 h
Salle des Fêtes

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2012 et toute personne nouvellement domiciliée sur la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale.

◆ **La date limite d'inscription** est le 31 Décembre 2011. Veuillez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

◆ **Le secrétariat de la mairie** sera :

- fermé le samedi 24 décembre 2011.
- ouvert le samedi 31 Décembre 2011, de 9 h à 12 h 30 (permanence pour les inscriptions sur la liste électorale).

RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de **Janvier, Février ou Mars 2012.**

Veillez vous présenter à la Mairie le mois de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Vous avez quatre enfants ou plus, dont l'aîné a plus de 16 ans, vous pouvez être décorée.

Veillez vous inscrire à la mairie avant le **31 Décembre 2011.**

PERMANENCES DE Mr Gérard BERTRAND

Conseiller Général du canton de Caulnes
➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

Contact : 02 96 83 94 49

NOCES D'OR

Le 17 Décembre 2011

Noces d'Or de :

Mr et Mme Bernard PICQUET
« 18 rue d'Yvignac la Tour »



BANQUET DES CLASSES «2»

↳ Pour prendre date :

Le banquet des classes «2» se déroulera le **samedi 30 Juin 2012** à 12 h à la salle des fêtes de Caulnes.

Les coordonnées des responsables seront communiquées dans le bulletin municipal d'Avril 2012.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MÉDIATHÈQUE



(valables jusqu'en février 2012 - pour le mois suivant, contacter la mairie)

| | |
|-----------------|--|
| MARDI | 10 h 30 - 12 h 30 13 h 30 - 17 h 30 |
| MERCREDI | 10 h 30 - 12 h 30 13 h 30 - 17 h 30 |
| VENDREDI | 14 h - 17 h 30 |
| SAMEDI | 10 h - 12 h |

La médiathèque sera fermée du 25 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus.

CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes sont à effectuer auprès de la mairie du domicile

Constitution du dossier :

- 1 extrait de naissance (en cas de 1ère demande)
- 2 photos identiques et récentes
- 1 justificatif de domicile
- La carte d'identité périmée en cas de renouvellement
- Si l'ancienne carte ne peut pas être présentée (perte, vol ou destruction), fournir un timbre fiscal de 25 €.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉCLARATION DE RUCHERS : une démarche obligatoire

La **déclaration annuelle des ruchers** est obligatoire depuis le 1er janvier 2010.

■ L'objectif ? Recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste civique qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire.

■ Explications détaillées :

- Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche.
- L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

■ Comment procéder ?

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire CERFA N° 13995*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

■ Un geste citoyen et responsable :

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été repérés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non déclaration. En effet, cette nouvelle espèce invasive à la pique mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction de ruches et enfin environnemental pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruchers non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

➤ **Vos contacts :**

GDS Côtes d'Armor :

13 rue du Sabot – BP 28 – 22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 01 37 00

Fax : 02 96 01 37 95

Email : gds22@gds22asso.fr

(Communiqué du GDS Bretagne)

SOLIDARITE

Une **collecte de denrées alimentaires** pour les plus démunis a été organisée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Caulnes le samedi 26 novembre 2011.

Soyez remerciés pour votre généreuse participation à cet élan de solidarité ainsi que Mr et Mme Daniel BOUDET et Mr Olivier COULON.

Les membre du CCAS



DON DU SANG

Trois collectes seront organisées en 2012 :

- Le mardi 22 mai
- Le mercredi 12 septembre
- Le mardi 11 décembre

Au nom de l'Etablissement Français du Sang et de l'Association des donneurs de sang, nous remercions tous les donneurs et félicitons les nouveaux, qui ont été nombreux en 2011. En espérant que la mobilisation continue.

L'équipe de bénévoles



Photo : collecte du mardi 6 décembre 2011

CARTE ÉLECTORALE

La refonte de la liste électorale aura lieu en 2012.
Tous les électeurs recevront donc une nouvelle carte électorale courant mars 2012.



- Les électeurs ayant :
 - **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.
 - **constaté une erreur sur la carte** qu'ils recevront ou se trouvant dans une nouvelle situation familiale doivent prévenir le secrétariat de la mairie. En effet, des mentions erronées peuvent empêcher la distribution de la propagande électorale.

ATTENTION!

■ **Nouveau découpage électoral** pour un meilleur équilibre des deux bureaux de vote. Les personnes domiciliées :

- Rue Basse
- Rue Mathieu Ory
- Rue de la Hutte
- Lotissement des Mottes
- Rue des Mottes

voteront désormais dans le bureau N° 1.

Date des élections :

Elections présidentielles : les 22 avril et 6 mai 2012

Elections législatives : les 10 juin et 17 juin 2012

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché accueille depuis peu, deux nouveaux commerçants :

- Une rôtisserie, charcutier-traiteur
- Coquillages et crustacés



Les Caulnais apprécieront également tous les mardis, les nombreux stands proposés :

- Crêpes et galettes
- Fruits et légumes
- Fleurs et arbustes
- Vêtements
- Vannerie
- Outillage (occasionnellement)

FIDELITE DES COMMERCANTS

+

FIDELITE DES CAULNAIS =
PÉRÉNNITÉ DU MARCHÉ

Nouveau

CROC'n BREIZH Resto Snack

Depuis le 15 décembre 2011, Michaëla et Vincent AVVENTURIERO ont ouvert un resto snack «Croc'n Breizh» 113 route de Dinan (face à la salle omnisports) à Caulnes.



Michaëla et Vincent vous proposent de la restauration rapide, sur place et à emporter :

- Sandwichs,
- Burgers bretons et burgers classiques,
- Crêpes et galettes,
- Salades,
- Frites.

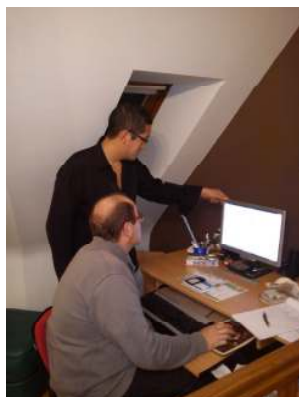
**Ouvert 7 jours sur 7
midi et soir**

Croc'n Breizh
113 route de Dinan - 22350 CAULNES
06 77 99 46 31

Nouveau

MICROWEB22

Mr Daniel SARAOS LUNA, domicilié à CAULNES a créé une entreprise d'assistance et de dépannage informatique: **Microweb22**.



Voici les prestations qu'il propose :

- «J'ai acheté un nouvel ordinateur et j'ai besoin d'aide pour l'installer».
- «Mon PC ne fonctionne plus et je crains de perdre mes photos».

- «Je veux apprendre à naviguer sur internet et à envoyer des mails».
- «Je souhaite prendre des cours d'initiation à l'informatique, ou en offrir à quelqu'un».
- «Je souhaite communiquer régulièrement avec mon enfant, installé à l'étranger... ».
- «J'aimerais faire une révision annuelle de mon ordinateur pour m'assurer que tout fonctionne».

Contact :

- Mr SARAOS LUNA : 06 31 85 99 34
www.microweb22.fr
contact@microweb22.fr



ALERTE COURRIELS FRAUDULEUX

Des **courriers électroniques frauduleux** sont adressés à des internautes, les informant qu'ils bénéficient d'un remboursement d'impôt sur le revenu consécutivement à une erreur constatée dans le calcul de celui-ci et les invitant, à cet effet, à remplir un formulaire de remboursement dans lequel ils doivent indiquer leurs coordonnées ainsi que leurs références de carte bancaire.

Le procédé est toujours le même : envoi d'un courriel depuis une boîte de type : particuliers@impots.gouv.fr qui dirige l'internaute vers un site contrefait.

➤ Le centre des finances publiques de Caulnes informe les usagers que la Direction Générale des Finances Publiques est étrangère à cet envoi et n'exige jamais le numéro de carte bancaire pour le paiement de l'impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

La DGFIP a mis en œuvre le dispositif visant à faire bloquer les sites et a porté plainte pour contrefaçon.

Les usagers qui seraient destinataires de ce type de mail sont invités à nous transmettre ces courriels, puis à les supprimer de leur boîte aux lettres électronique.

La Comptable, Gaëlle BRIDE

ENVIRONNEMENT

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS EN 2012



■ Collecte de mon bac vert

L'utilisation des **bacs individuels en campagne** (prévue initialement le 2 janvier) est **reportée au 2 avril 2012**.

- J'habite en campagne : Avant le 2 avril, j'utilise les bacs de regroupement.
- A partir du 2 avril 2012, je présente le bac vert individuel (remis lors de l'enquête) à côté du marquage vert au sol le jour de la collecte.
- J'habite en agglomération : Pas de changement ! Je présente mon bac vert individuel à proximité de mon habitation regroupé avec le bac des voisins.



Les bacs verts doivent être présentés à la collecte la poignée tournée vers la route.
De nouveaux jours de collecte des bacs verts seront définis et précisés à la population avant le 2 avril.

■ Collecte de mon bac jaune

Pas de changement en 2012

Vous trouverez à la page 17 de ce bulletin le calendrier de collecte

Les bacs jaunes doivent être présentés à la collecte la poignée tournée vers la route.

Ils doivent être regroupés avec le bac des voisins en agglomération ou présentés à côté du marquage vert au sol en campagne.



SMICTOM Centre Ouest – 5 ter, rue de Gaël – B.P. 18
35290 SAINT MEEN LE GRAND
Tel : 02.99.09.57.26

Mail : sictom.centre-ouest@wanadoo.fr
www.smidtom-centreouest35.fr



COLLECTE DE VOTRE BAC JAUNE

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2012 aussi bien en bourg qu'en campagne.

Merci de présenter votre bac à la collecte, la poignée vers la rue.

| | | |
|-------------------|------------------|-------------------------|
| mardi 3 janvier | Mercredi 9 mai | mardi 11 septembre |
| mardi 17 janvier | Mardi 22 mai | mardi 25 septembre |
| mardi 31 janvier | Mardi 5 juin | mardi 9 octobre |
| mardi 14 février | Mardi 19 juin | mardi 23 octobre |
| mardi 28 février | Mardi 3 juillet | mardi 6 novembre |
| mardi 13 mars | Mardi 17 juillet | mardi 20 novembre |
| mardi 27 mars | Mardi 31 juillet | mardi 4 décembre |
| mercredi 11 avril | Mardi 14 août | mardi 18 décembre |
| mardi 24 avril | Mardi 28 août | Mercredi 2 janvier 2013 |



BREIZH BOCAGE, c'est parti sur Caulnes !

Ce programme régional de reconstitution du bocage breton est actuellement en cours sur le bassin de la Haute-Rance. Il est **à destination de tous : agriculteurs, collectivités, particuliers**. La création de haies et de talus et l'entretien de l'existant sont réalisés et financés à 100%. Les différents aménagements bocagers mis en place par Breizh Bocage sont :



Billon



Talus



Haie à plat



Haie sur talus



Entretien

Sur Caulnes, quelques volontaires se sont déjà manifestés et dès cet hiver des travaux de reconstitution du bocage seront entrepris sur la commune. Ces interventions ont pour but de réduire l'érosion des terres agricoles ainsi que la vitesse de l'eau sur le bassin versant du Frémur et de la Rance. Cela doit permettre de limiter les déséquilibres des cours d'eau, tels que leur comblement sédimentaire et les à-coups d'eau. De plus, les intérêts agronomiques sont nombreux et indéniables. Les bonnes terres et leurs nutriments sont retenues sur les parcelles par les haies et les billons.

A titre indicatif, sur les 5 communes concernées par la 1^{ère} tranche de travaux, 12 kilomètres d'intervention sont programmés, dont environ **7 kilomètres sur Caulnes**.

Les personnes intéressées par ces travaux et désirant en savoir plus sur les conditions d'aides et de faisabilité, sont invitées à se manifester **dès le début d'année 2012 et jusqu'au mois d'avril maximum**. Passé ce délai, le programme Breizh Bocage se déroulera sur une autre partie du bassin versant de la Haute-Rance.

■ **Pour tous renseignements**, que ce soit pour planter ou pour un simple diagnostic sur vos terres.... n'hésitez pas à contacter les techniciens du service Missions Rivière & Bocage de la Communauté de Communes de Caulnes.

■ **Les financeurs de ce programme sont :**

- le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER),
- le Conseil Général des Côtes d'Armor,
- le Conseil Régional,
- l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- et les Communautés de Communes du Pays de Caulnes, du Pays de Du Guesclin, du Mené et de Hardouiniais-Mené.

Contacts service Missions Rivière et Bocage :

Bureau : 02.96.83.85.37.

François BONTEMPS,

Tél : 06.18.85.61.07,

Mail : cpc.f.bontemps@orange.fr

Jérôme BELLOIR,

Tél : 06.24.33.03.65,

Mail : cpc.j.belloir@orange.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Sortie pêche

Le Jeudi 24 novembre 2011 nous sommes allés à l'étang qui se trouve à côté de la maison des associations de Caulnes. Des élèves du lycée agricole et des moniteurs nous attendaient pour nous encadrer. Au cours de cette matinée, nous avons été séparés en deux groupes :



Le premier groupe est parti pêcher dans l'étang mais les poissons n'étaient pas décidés à mordre ! Il faisait froid et nous pensons que les poissons restaient bien au fond pour être au chaud ! Nous étions pourtant très sages et concentrés mais cela n'a pas suffi.

Pendant ce temps là, l'autre groupe a joué à un **mémory sur les plantes et les animaux** qui peuplent un étang. Il fallait donc retrouver les paires. Ensuite, nous avons dû replacer toutes ces images sur une grande affiche sur laquelle était dessiné un étang.

Nous avons ensuite échangé d'activité. Le deuxième groupe a été beaucoup plus chanceux à la pêche ! Le premier groupe est donc revenu pour avoir la chance aussi d'attraper des poissons. Chacun a eu la chance de sortir au moins un poisson de l'eau ! Les poissons ont dû comprendre que nous ne leur voulions pas de mal et que nous allions les remettre à l'eau et non pas les manger !

Avant de rentrer à l'école, nous avons tous reçu un **certificat de pêcheur**.

Classes de CP, CE2-CM1 et CM2

Moment de détente pour les CM1 qui sont allés au cinéma

Vendredi 9 décembre, les CM1 sont allés au cinéma de Dinan voir le film d'Agnès Varda «**Jacquot de Nantes**» d'après les souvenirs du cinéaste Jacques Demy.

La classe participant au dispositif national « école et cinéma » ira voir deux autres films dans l'année.



ÉCOLE MATERNELLE

Après un long trimestre de travail, les vacances de Noël sont très attendues par les enfants. Depuis la rentrée, **beaucoup de thèmes** ont été abordés :

- L'automne et la forêt, les loups... adaptés à chaque niveau.
- Les enfants de Moyenne Section sont allés à la forêt de Montauban de Bretagne
- Les enfants de Grande Section ont visité la caserne des pompiers de Caulnes
- Toute l'école a assisté à un spectacle de marionnettes « C'est pas tous les jours Noël », offert par l'Association des Parents d'Elèves.
- Le Père Noël est passé dans l'école pendant le goûter de Noël et a apporté des cadeaux aux classes et des friandises.

Bonne année à tous et joyeuses fêtes.



Rappel : les **vacances de Noël** ont débuté le vendredi 16 décembre au soir et se termineront le mardi 3 janvier 2012 au matin.

La Directrice, Caroline PARPAIX

RESTAURANT SCOLAIRE

A l'occasion de la **semaine du goût**, le restaurant scolaire de Caulnes ainsi que trois classes de l'école élémentaire (classes de Mme LE FLOCH, Mr GEDOUIN et Mr ALIS) ont mis en éveil les sens gustatifs.



Les lundi 17, mardi 18, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, nous avons accueilli, chaque matinée, deux groupes de six élèves dans la cuisine. Ces élèves ont pu **observer le fonctionnement de leur restaurant scolaire** et y poser leurs questions.

L'après-midi du lundi 17, un **atelier cuisine** autour d'un dessert «sucré/amer» a été proposé.

Le jeudi 20, des **ateliers découvertes** des fruits et légumes autour des cinq sens ont été proposés aux trois classes.

Sur la semaine, les enseignants ont impliqué leurs élèves dans le projet en réalisant des **exposés et des dessins, en art plastique**. Ils ont également fait intervenir un cuisinier (extérieur à l'école) dans les trois classes.

L'objectif de cette semaine était de sensibiliser les enfants autour des fruits et légumes de saison et locaux.



Virginie BREARD et Sébastien HENRY,
responsables du restaurant scolaire

MAISON DE RETRAITE

La fin de l'année approche à grands pas et la maison se pare des **couleurs de Noël** ...

Une année riche et mouvementée, avec la **création du PASA, de l'accueil de jour et l'aménagement du jardin** et des salons pour améliorer l'accueil des familles et des proches.

En septembre, nous sommes allés voir une exposition sur les «**livres animés**» à la médiathèque, un moment d'émerveillement pour tous.



En octobre, le jeu sur le thème des sports avec les enfants de l'**accueil de Loisirs** s'est terminé par une partie de football endiablée. Nous avons aussi fabriqué des badges avec les

enfants de l'accueil de loisirs du mercredi avec qui nous échangeons par courrier, pour mieux nous reconnaître lors de nos rencontres. Au printemps, nous allons créer ensemble un jardin, pour nous y retrouver et échanger les conseils.

En novembre, Jacqueline nous a emmenés à Rennes, visiter les **Champs Libres**.



Les bénévoles (Claire, Thérèse, Odile) et Sophie nous accompagnaient également. Nous avons envie de découvrir un nouvel espace culturel. Nous n'avons pas été déçus car ce grand bâtiment regroupe une bibliothèque (6 étages), le musée de Bretagne, l'espace des sciences, des salles de conférences, un restaurant, etc.... Deux guides nous attendaient pour nous faire visiter : la bibliothèque et le musée Pollès. Elles nous ont dit que c'était la 1ère fois qu'elles recevaient un groupe comme nous. On nous a offert un goûter pour clore cette visite très intéressante. Ce fut une découverte inattendue, passionnante et inoubliable.

Maintenant, Noël approchant, c'est l'heure des préparatifs. Les élèves du **Lycée Agricole** sont venus nous aider: décoration de la salle à manger,

fabrication de centre de tables, chants ... ils reviendront de février à mars présenter leurs projets, **SURPRISE** ...

Mercredi 7, nous avons tenu les stands de la kermesse de Noël organisée pour les enfants du personnel et le jeudi 15, nous avons partagé le repas de Noël avec les bénévoles, le Conseil d'administration et le personnel.



L'année 2012 sera axée sur l'**ouverture de la Maison de Retraite sur l'extérieur**. Des projets ont déjà vu le jour, à l'initiative de Jacqueline Jaume (stagiaire en animation), avec la venue des bébés lecteurs.

Une première rencontre a eu lieu le 17 novembre. Nous nous sommes retrouvés tous ensemble au salon des familles : les assistantes maternelles, les tout petits. C'était plein de vie ! On a chanté des comptines, les nouvelles et les très anciennes, qui sont toujours d'actualité ! Et de voir ces petits bambins, quel plaisir ! Ils sont venus vers nous comme si on se connaissait depuis longtemps ! Nous attendons leur prochaine visite avec impatience. Jacqueline en profite pour remercier les membres de la Communauté de communes, partenaire de cette action : rassembler toutes les générations autour d'un même projet.

D'autres vont suivre, comme la création d'un **espace d'exposition** qui accueillera des artistes peintres, photographes...

Sans oublier les **sorties et les échanges** avec les associations de la commune et les établissements du Pays de Dinan via les associations Anim'Agés et Cap'Agés, afin de donner une image positive des structures d'hébergement pour personnes âgées, qui sont avant tout des lieux de VIE !

Joyeux Noël à tous !

J'en profite pour remercier les bénévoles, de plus en plus nombreux et toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide. Si vous souhaitez vous joindre à eux, surtout n'hésitez pas à nous contacter au 02 96 83 92 27.

Sophie LE PAUVRE, animatrice et
Jacqueline JAUME, stagiaire

Les Sapeurs Pompiers

Une Sainte Barbe pas comme les autres

Lors de la Ste Barbe du 26 novembre dernier, après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts et la revue des hommes et du matériel, s'est déroulée la **passation de commandement** entre le Lieutenant Claude CHAPELLE et le Major Robert de la BROISE.

La cérémonie était présidée par le **Colonel Gilles MENGAL**, directeur du service départemental d'incendie et de secours. Les Chefs de Centre de la Compagnie de Dinan étaient tous présents ainsi que les maires des communes desservies par le centre de secours de Caulnes.

Au cours des discours, il a été rappelé la carrière de sapeur pompier du Lieutenant Claude CHAPELLE : plus de 30 années dont 11 comme Chef de centre. Sa fidélité lui a valu sa promotion au grade de Capitaine honoraire, la fourragère et la médaille du corps départemental des sapeurs pompiers. Bonne retraite à notre Capitaine.

• Activité opérationnelle :

346 interventions

| | | | |
|--------------------|-----|-----------------|-----|
| Secours à personne | 73% | Secours routier | 10% |
| Incendie | 13% | Divers | 3% |

• Effectif :

39 Sapeurs Pompiers au 1^{er} décembre 2011

| | |
|--------------|--|
| Départ | Claude CHAPELLE |
| Recrutements | Annick LE GULUCHE, Kévin BERNIER Gaëtan DEBUIRE, Quentin FOUERE Mickael HAOUISSE |

• Promotions :

Claude CHAPELLE au grade de Capitaine honoraire
Robert de la BROISE au grade de Major
Vincent GALLEE au grade de Sergent
Gilles BERHAULT ,
Boris BOUGAULT ,
Aurélien BRIAND ,
Alain GALLAND ,
Thierry VASSEUR aux grades de Caporaux
Fabien LEBRET, 1^{ère} Classe

• Distinctions :

Claude CHAPELLE : médaille du corps départemental des sapeurs pompiers et fourragère

Marcelle LEBRET : médaille d'argent avec rosette

Jean Paul GUILLOU : médaille de vermeil pour 25 ans de service.

Merci de l'accueil que vous nous faites lors de nos visites pour les calendriers et **bonnes fêtes de fin d'année** à tous .



Photo :

LES CHEFS DE CENTRE DES SAPEURS POMPIERS DE CAULNES (de gauche à droite)

- Robert de la BROISE, depuis le 26 novembre 2011
- Claude CHAPELLE, de 2000 à 2011
- Jean-Paul DESRIAC, de 1987 à 2000
- Francis GALLEE, de 1968 à 1987

Le Chef de Centre, Major Robert de la BROISE

Amicale des Pompiers

L'année 2011 se termine. Je profite de ce bulletin pour **remercier** toutes les personnes qui ont participé à nos festivités. Pour l'**année 2012**, l'actualité des pompiers sera encore riche. Au programme :

- Le cross départemental qui aura lieu à Mur de Bretagne et je suis sûr que le centre de secours de Caulnes sera encore une fois bien représenté.
- Il y aura le bal du 14 juillet, puis le jarret-frites le 8 septembre et pour finir l'année le thé dansant le 25 novembre.

Merci aussi pour l'accueil que vous réservez aux pompiers lors de leurs passages pour les **calendriers 2012**.

2011 est l'année de **naissance de 3 petits bouts de choux** dans les foyers de 3 de nos pompiers : Luna, Gabin et Angèle (des futurs pompiers ?... Je vais les inscrire pour une formation...). Félicitations aux parents.

2011 a vu aussi le **départ en retraite** de notre Capitaine Claude CHAPELLE, tchao merlin !
Passez de **bonnes fêtes de fin d'année**, avec modération, et à l'année prochaine.

Le Président de l'amicale, Thierry VASSEUR

Comité des Fêtes

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **Samedi 31 décembre 2011** : Réveillon de la Saint Sylvestre avec l'orchestre «Mélody».
- **Samedi 28 janvier 2012** : Election Miss Caulnes.
- **Dimanche 5 février 2012** : Thé dansant avec l'orchestre «Sérénade».
- **Dimanche 25 mars 2012** : Thé dansant avec l'orchestre «Les Troubadours».

ELECTION MISS CAULNES

■ Le Comité des Fêtes de Caulnes organise le Samedi 28 Janvier 2012 un repas pendant lequel aura lieu l'élection de Miss Caulnes et de ses dauphines.

■ Les repas (apéritif, couscous, fromage, dessert, café) sont à réserver auprès des membres du comité des fêtes ou de l'alimentation Coccimarket avant le 20 janvier, au prix de 16 € par personne (8 € pour les moins de 12 ans), boisson comprise.

■ Ouverture à 18h30. Apéritif à 19h15.

■ Tout le public votera pour l'élection de Miss Caulnes à la fin du repas.



«les Miss 2011» - de gauche à droite :
Natacha, Pauline et Louise

REGLEMENT DE L'ELECTION DE MISS CAULNES

- L'élection de Miss Caulnes et de ses dauphines aura lieu le 28 Janvier 2012.
- Les candidates doivent habiter Caulnes et être âgées entre 16 ans à 25 ans maximum.
- Toutes les jeunes filles qui le désirent peuvent inscrire leur candidature à la mairie.
- Les jeunes filles retenues pour l'élection Miss Caulnes seront averties avant le 15 janvier par un courrier du comité des fêtes.
- Le repas de la soirée leur sera offert.

DEROULEMENT DE L'ELECTION

- Chaque candidate se verra attribuer un numéro.
- La première présentation des candidates se déroulera pendant l'apéritif. Au milieu du repas, pendant la distribution des papiers de vote, aura lieu la deuxième présentation. Puis tout le public présent sera invité à voter pour la candidate de son choix en écrivant son numéro sur le papier (fourni dans la salle). Après la collecte des suffrages, le dépouillement sera effectué. La candidate ayant le plus grand nombre de suffrages deviendra Miss Caulnes 2012. Les deux meilleurs scores suivants désigneront les dauphines. En cas d'égalité, la plus âgée sera élue.
- Mr le Maire ou un de ses délégués proclamera les résultats.
- Miss Caulnes et ses dauphines se verront offrir un cadeau.
- Leur présence sera demandée pour certaines manifestations locales.

La Présidente Paulette DUVAL.

Les Gas de la Rance

64 personnes ont participé à l'assemblée générale annuelle de l'association le 22 Novembre dernier.

Les principales activités de l'année ont été la kermesse paroissiale du 19 Juin ; la soirée poulet basquaise animée par «Freddie BREIZIRLAND» le 22 Octobre et le parrainage d'une école à Diang au Cameroun.

■ Les membres de l'association ont retenu deux dates pour 2012 :

- le 24 Juin la **kermesse paroissiale**,
- le 28 Octobre pour un **repas** avec une animation.

Une réunion du conseil d'administration s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ; les membres ont procédé à l'élection du bureau.

| | |
|------------------------------|---|
| Présidente : | Marie Paule GUILLEMOT (Caulnes) |
| Vices présidents : | Raymond BERTRAND (Caulnes) & Michel LEVACHER (Guitté) |
| Trésorier : | Daniel ADAM (Caulnes) |
| Trésorier Adjoint : | Joseph TEXIER (Guenroc) |
| Secrétaire : | Didier MAILLARD (Plumaugat) |
| Secrétaire Adjointe : | Armelle FRERE (Caulnes) |
| Membres du bureau : | René Goudron, Michel GUÉRIN, Jean LEMARCHAND, André SICOT (St Jouan) et Gérard MURGALÉ (Caulnes). |

Prochain rendez vous de l'association :

➤ Mardi 17 Janvier 2012 à 20 h 30 : **réunion de préparation** de la kermesse afin de définir le thème, puis galette des rois. Bonnes fêtes de fin d'année à tous, et **meilleurs vœux pour la nouvelle année**.

La Présidente, Marie-Paule GUILLEMOT

Club des Cyclos

L'assemblée générale de l'UCC (Union Cyclotouriste de Caulnes) s'est tenue le samedi 03 décembre 2011 à la Maison des Associations.

Les cyclos ont fait le bilan de l'année écoulée et préparé leur prochaine saison cyclotouriste en renouvelant leur licence à la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme).

18 licenciés dont 4 femmes participent assez régulièrement aux sorties du dimanche matin sur des circuits route planifiés à l'avance ; le mardi matin étant réservé aux sorties VTT. Les randonnées organisées par les clubs voisins des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine sont également au programme.



Le calendrier des manifestations du club est arrêté et plusieurs dates sont à retenir :

- **Le 03 mars 2012** : Soirée théâtrale à l'amphithéâtre du Lycée Agricole avec la troupe de Plumaugat.
- **Le 17 juin 2012** : Matinée randos à Caulnes sur des circuits route, VTT et pédestre.

Le club cyclo est ouvert à tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes; les amateurs de vélo sont donc les bienvenus dans le club.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du club, vous pouvez contacter :

- **Christian CAJEAN** au 02.96.83.90.11,
- ou **André GENDROT** au 02.96.83.91.71.

L'UCC vous présente ses **meilleurs vœux pour l'année 2012.**

Le Président, Christian CAJEAN

Amicale des Chasseurs

Ah ! Les voilà les voleurs de poules. Merci les chasseurs !



Ce jour là, 7 renards ont été éliminés aux alentours de chez Jeannot à Bourrien.

De mars à fin août nous avons capturé 69 prédateurs :

- 37 par le piégeur.
- 13 par les déterreurs.
- 19 par les chasseurs en battues.

Toutes ces actions sont sous contrôle de la fédération des chasseurs des Côtes d'Armor.

Félicitations aux chasseurs dévoués.

■ **Repas des chasseurs le 10 mars 2012** à la salle des fêtes de Caulnes.

Le Conseil d'Administration et le Président vous souhaitent une **bonne et heureuse année 2012.**

Le Président, Janick DUFFROS

FNACA

L'assemblée générale a eu lieu le 25 novembre en présence de nombreux adhérents.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Michel LERAY et Louis BRIAND qui nous ont quittés dernièrement.

Le trésorier a donné lecture du bilan, lequel est positif.

Le bureau a été reconduit :

Président : Jean SEROT
Vices-Présidents : Michel CHOLLET, Raymond DARTOIS
Trésorier : Gérard JEHAN
Trésorier adjoint : Henri NOGUES
Secrétaire : Joseph RAGOT
Secrétaire adjoint : René GUERIN
Et tous les membres.

Après la remise des cartes et calendriers un pot de l'amitié a été partagé.

■ Pour prendre date :

- vendredi **27 Janvier 2012** à 14 h 30 à la salle des fêtes : galette des rois.
- Samedi **3 mars 2012** à Plumaugat : banquet des 4 communes (Comités FNACA).

*Meilleurs vœux de **bonne et heureuse année** à tous.*

Le Président, Jean SEROT

Club des Aînés

Vendredi 21 octobre, un **concours de belote** s'est déroulé à la salle des fêtes. 58 équipes y participaient. C'est une équipe féminine de Lanrelas, Mesdames GAULTIER et CHERIAUX, qui a gagné le concours avec un total de 5190 points. Félicitations aux gagnantes et merci aux équipes participantes.

Dimanche 6 novembre, un **thé dansant** était animé par Jean-Pierre LE GOFF, orchestre de 4 musiciens dont la renommée n'est plus à faire. Plus de 300 personnes ont apprécié la qualité musicale de cet orchestre et ont passé un excellent après-midi.

Le dimanche 20 novembre, le **repas annuel du club** s'est tenu à la salle des fêtes. 147 personnes y participaient. Les doyens du jour étaient : **Hélène RAHAIN** portant allègrement ses 90 printemps et **Eugène GUESSANT** son cadet d'un an.



Étaient également présents :

- Monsieur Jean-Louis CHALOIS, maire de Caulnes.
- Monsieur Henri FRERE, président du C.C.A.S.
- Monsieur Roger BARBIER et son épouse Cécile, président d'honneur du club.

A notre grand regret, le Père Etienne, retenu ailleurs, n'a pu être parmi nous.

Merci à toutes ces personnalités de nous avoir honoré de leur présence, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles

qui œuvrent toute l'année et nous permettent de continuer de profiter des activités du club. Le repas préparé par Mr et Mme GAUDREL et leur équipe était comme à l'accoutumée excellent. Merci à toute l'équipe GAUDREL pour leur efficacité et leur savoir-faire dans la préparation du repas. Des chants, des histoires et des jeux proposés par notre animateur Thierry ont distrait les convives entre chaque plat. La journée s'est terminée par un thé dansant dans une bonne ambiance.

Le 30 novembre, 48 personnes assistaient **au repas spectacle à Carhaix** proposé par le voyageur C.A.T. Le repas et l'animation étaient de l'avis général de bonne facture mais le spectacle, différent des années précédentes, n'a pas été à la hauteur des espérances de l'auditoire. Dommage.

■ Le **stage d'initiation à l'informatique** débutera le mercredi 11 janvier 2012 au club, 20 rue Valaise à partir de 9h. Il reste quelques places : inscrivez-vous dès à présent. Ce stage sera assuré par René MOISAN, formateur de la fédération dont la réputation n'est plus à faire. Il se déroulera tous les mercredis du mois de janvier et le vendredi 27 janvier. Les horaires vous seront communiqués lors de la première journée.

Nombre de stagiaires : 12

Prix : 35 € si le stage est complet

■ **L'assemblée générale** aura lieu le jeudi 12 janvier 2012 à la salle des fêtes à partir de 14h. Elle sera suivie de la dégustation de la galette des rois réservée aux adhérents du club à jour de leur cotisation. Une animation est prévue.

Le conseil d'administration, le bureau, se joignent à moi pour vous souhaiter **d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux** de bonheur et de bonne santé pour vous et pour vos proches. Que cette année 2012 vous soit douce et agréable.

Le Président, Régis DULAC

Caulnes Sports Evènements

Manifestations pour la saison 2012

- Repas le 14 Avril 2012 à la salle des fêtes
- Stock car le 26 Août 2012

Le Caulnes Sports Evènements vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre **ses bons vœux pour 2012**.

Le Président, Jean-Claude LEBOS

Badminton

Le badminton est un sport alliant détente et convivialité.

Nous organisons des rencontres amicales avec les clubs de Broons, Lamballe et Evran.

Nous nous sommes déplacés à Lamballe le vendredi 18 Novembre. Nous avons organisé un tournoi avec le club d'Evran le jeudi 15 Décembre. Nous organiserons un tournoi avec les clubs de Broons et Lamballe le vendredi 3 Février.

Nous allons arrêter le temps des fêtes. La dernière séance a eu lieu le jeudi 15 Décembre, nous reprendrons le jeudi 6 janvier.

Les inscriptions pour l'année en cours sont toujours possibles.

Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

La Présidente, Marylène DESPORTES



Club de pêche

L'année 2011 a été une fois de plus bien remplie pour l'AAPPMA < les Pêcheurs de la haute Rance >.

A côté de ses activités traditionnelles d'élevage de truites Fario dans le bief de Mérillac pour l'alvinage de la Rance et de ses affluents, un **atelier Pêche nature** pour une vingtaine de jeunes fonctionne le samedi après midi et un club Pêche Adulte le vendredi après midi.



Un **petit plan d'eau** aménagé sur le site des anciennes tanneries en liaison avec la municipalité de Caulnes a été empoissonné et sert de support pour la découverte de la pêche.

Par ailleurs, depuis Octobre, des pêcheurs bénévoles aidés par les agriculteurs riverains, se sont retrouvés régulièrement le mercredi pour **débroussailler les bords de la rance** sur environ 3 Km entre le Haut Barbot à Caulnes et le Moulin des Bois à Saint Jouan de l'Isle.

La **pose de passages d'hommes et de passerelles** sur la rivière, financés par le Crédit Agricole, va permettre de valider un parcours pêche passion sur notre commune qui sera accessible à tous.



INFORMATIONS DIVERSES

■ **Dimanche 4 mars 2012** de 8h30 à 17h : Pré-ouverture gratuite de la Truite.

Etang du Herfray à LANRELAS sur présentation de la carte 2011 de l'AAPPMA Pêcheurs de la Haute Rance. Lâcher de 100 kg de truites Fario. Fléchage à partir de QUESNON à PLUMAUGAT et de l'étang de Lozier.

■ **Assemblée générale** le 5 Février 2012 à la maison des associations rue Valaise CAULNES.

■ **Ouverture de la truite** le 10 mars 2012.

■ **Prix des cartes de pêche 2012 :**

- découverte enfants de moins de 12 ans 3 €
- mineurs de 12 à 18 ans 15 €
- carte interfédérale personne majeure 67 €
- carte interfédérale personne majeure avec vignette EHGO avec possibilité de pêcher dans 69 départements 85 €
- carte découverte femmes 30 €
- carte journalière 10 €

■ **Dépôtaires de vente de cartes de pêche**

À CAULNES :

- bar tabac presse aux trotteurs 17 rue de Dinan,
- magasin Blanc Brun Desriac rue du 19 mars 1962

Les pêcheurs de la Haute Rance remercient les bénévoles, les agriculteurs, les municipalités pour leur aide matérielle et financière.

Le président et son conseil d'Administration vous souhaitent de **bonnes fêtes de fin d'année**.

Le président, Roger PIEDVACHE

Les P'tits Breizh du 22

La **braderie des P'tits Breizh du 22** s'est déroulée le 9 octobre 2011.

Une trentaine d'exposants étaient présents dans la salle des associations et une bonne ambiance a régné toute la journée. Nous remercions tous les bénévoles, les agents communaux pour la mise en place du matériel et les exposants pour leur bonne humeur.



Le mois de décembre est là. Nous préparons activement les fêtes avec les enfants. A cette occasion, les P'tits Breizh du 22 souhaitent une **bonne et heureuse année 2012** à tous les p'tits bouts et leurs parents. A l'année prochaine.

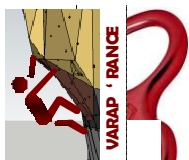
INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes ; la cotisation est de 12 € par an.

■ **Rendez-vous :**

- tous les jeudis matins (pendant les périodes scolaires) à la salle omnisport (salle de danse) de Caulnes (10 h à 12 h).
- Les vendredis matins aux mêmes horaires à Plumaugat (salle de garderie, route de Lanrelas)

La Présidente, Nelly DEBUIRE



VARAP'RANCE

Club d'escalade du pays de Caulnes

En partenariat avec le comité départemental FFME des Côtes d'Armor, notre club a accueilli le **championnat départemental d'escalade** les 26 et 27 novembre dernier à la salle omnisports.

152 compétiteurs ont tenté de se qualifier au cours des deux jours. Huit clubs sur les dix du département étaient représentés. Le public était au rendez-vous.

Trois de nos licenciés, deux enfants et un adulte, sont montés sur le podium.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Pour tout renseignement :

Sophie LANGLAIS, présidente de VARAP'RANCE est à votre disposition au :

- 02 96 86 19 91 / 06 74 77 67 93
- ou par mail varaprance@orange.fr
- des informations sur notre club sont téléchargeables sur le site www.cc-caulnes.fr, rubrique associations/sports



La Présidente, Sophie LANGLAIS



Rance Football Club

La saison est arrivée à mi parcours.

En **sénior**, l'équipe fanion qui évolue en DRH, se classe 2° de son groupe avec 6 victoires en 10 rencontres, donc très satisfaisant.

Les équipes B et C ont quelques difficultés à trouver un rythme de croisière leur permettant d'assurer un maintien. La motivation des joueurs et dirigeants finira par payer.

Notre **effectif jeune** reste stable. La qualité de notre encadrement, associée à celle de nos jeunes pousses, nous permet de voir de bons résultats.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, dirigeants et aussi de joueurs désireux de rejoindre le Rance Football Club.

J'ai aussi une pensée pour nos blessés, malades, particulièrement pour Michel BARBÉ qui suit toujours nos résultats très attentivement.

■ Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 18 février 2012 à 19H30 pour notre soirée Choucroute.**

Il est possible de prendre des plats à emporter.

➤ Réservation au 06 62 68 06 41.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Sébastien MAILLARD.

Association des Parents d'Elèves

Le **marché de Noël** de l'APE s'est déroulé le dimanche 11 décembre.

Comme les années précédentes, les stands se partageaient entre ceux organisés par les parents et professeurs des écoles et ceux des professionnels. Les élèves de l'école ont aussi participé en confectionnant des marques pages, des sapins décoratifs et des tableaux.

Au total **24 exposants** ont animé cette belle journée, proposant une grande variété de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Outre la vente de boîtes de chocolats organisée par l'association, les visiteurs pouvaient se ravitailler en friandises, pâtisseries marocaines, foie gras, saucisson, miel et vin, sans oublier les gâteaux et les crêpes faites par les parents d'élèves.

Si les visiteurs étaient à la fête avec ses stands, les enfants ont pu profiter d'une promenade en calèche et de la visite du Père Noël pour une séance photo.

Ce marché de Noël est une **réussite à double titre**. Une bonne affluence tout le long de la journée malgré une météo capricieuse et une forte mobilisation des parents dans la tenue des stands et la confection des gâteaux.

La recette de cette journée a servi à **financer le spectacle** de l'école maternelle «c'est pas tous les jours Noël » qui a eu lieu le 9 décembre ainsi que les **projets de l'école élémentaire**.

La Présidente, Marina LE MOAL

CALENDRIER DES FETES

JANVIER 2012

| | | | |
|-----|----|---|-----------------|
| Ven | 6 | Vœux de Mr Le Maire | Salle des fêtes |
| Jeu | 12 | Assemblée générale et galette des rois - Club des aînés | Salle des fêtes |
| Ven | 27 | Galette des rois - FNACA | Salle des fêtes |
| Sam | 28 | Election Miss Caulnes - Comité des fêtes | Salle des fêtes |

FEVRIER 2012

| | | | |
|-----|----|---|-----------------|
| Dim | 5 | Thé dansant - Comité des fêtes | Salle des fêtes |
| Sam | 18 | Soirée choucroute - Rance Football Club | Salle des fêtes |

MARS 2011

| | | | |
|-----|----|---|-----------------------------|
| Sam | 3 | Repas annuel - Association Danse Passion | Salle des fêtes |
| Sam | 3 | Soirée théâtrale - Club des cyclos | Amphithéâtre Lycée Agricole |
| Dim | 4 | Thé dansant - Club des aînés | Salle des fêtes |
| Sam | 10 | Repas des chasseurs - Amicale des chasseurs | Salle des fêtes |
| Dim | 25 | Thé dansant - Comité des fêtes | Salle des fêtes |

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu le **samedi 5 Novembre**. Cette cérémonie permet aux participants de se retrouver et de parler de leur fleurissement autour d'un verre de l'amitié.

Madame Pierrette LEBRETON, Adjointe, a félicité tous les lauréats qui se sont investis tout au long de l'année pour embellir leur maison.

Une plante fleurie a été offerte aux membres du jury : Mme Simone THIBAUT (Caulnes), Mr Joseph VERGER (Quédillac) et Mr Charly BRIAND (Plumaudan)

CATEGORIE 1

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE < 1000 m2

1er prix 30 € Mr Mme Jean BUCHON 77 rue de Broons
2è prix 25 € Mme Marie-Thérèse PELLAN 91 rue de Dinan
3è prix 25 € Mr Mme Francis PINSARD La Poussinière

TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

- à titre d'encouragement et de reconnaissance pour les autres participants -
Il est offert un **BON D'ACHAT DE 10 Euros** à :

| | |
|---------------------------|---------------------------|
| Mme Jeannine BLASSIAU | Rue du Bois |
| Mr Mme Pierre BUNOUF | 9 rue de la Hutte |
| Mr Mme Bénito CALASCIONE | La Croix Rahain |
| Mr Mme Louis DENIEL | 22 rue Valaise |
| Mr Mme Joseph DUFFROS | 25 rue Mathieu Ory |
| Mme Paulette GILET | 12 résidence de la Vallée |
| Mr Mme Ludovic LEFRANÇOIS | 5 rue des Genêts |
| Mr Mme Joseph LEROUX | 15 rue Mathieu Ory |
| Mr Mme Roger RESLOU | 6 rue Basse |
| Mr Mme Emile SAILLARD | 10 résidence des Chênes |
| Mr Mme Alain TADIER | La Touche |

CATEGORIE 2

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE > 1000 m2

1er prix 30 € Mr Mme Henri PELLAN
La Renaudie
2è prix 25 € Mr Mme Daniel ROUAULT
Lanmel

CATEGORIE 3

FAÇADES

1er prix 30 € Mme Marie HUET
35 rue de la Gare
2è prix 25 € Mr Mme François BARLIER
59 rue de Dinan

